

# L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Inprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 12 NOVEMBRE 1829. Vol. III.

**Conditions.**—L'Abellé paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés. Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

**Faites par le Marshal.**  
**N. B. OULIERE, P. L. HAMBLÉ.**  
En vertu d'un writ d'habitus fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller, j'exposai en vente, Mercredi 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Armoir, 2 Tapis, 3 chaises, 1 Secrétaire, 1 parti de foin, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.  
3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
F. Trits contre James Swain.  
En vertu d'un writ d'habitus fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller, j'exposai en vente, Vendredi 13 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Table, 2 bois de lit, 3 chaises, 1 bureau, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.  
3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
J. C. Thincle contre J. P. Moner.  
En vertu d'un writ d'habitus fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller, j'exposai en vente, Samedi 14 Novembre, à l'issue de Drapeau, et 5 coupes de devant de Gilet, saisis dans l'affaire ci-dessus.  
3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
N. B. Ouliere vs. P. Hamblé.  
En vertu d'un writ d'habitus fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller, j'exposai en vente, Mercredi 11 Novembre prochain, à 4 heures, au Principal, 2 Mirrors, 1 side-board, 1 table d'acajou, 1 paire de pelle et pinsette, 1 bureau, 1 canapé, 3 tapis &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.  
29 oct. L. DAUNOY—Marshal.

**25 PIASTRES DE RECOMPENSE.**  
Parti marron de la briquerie de M. Alexandre Lesepes, à deux milles au-dessous de la ville, un nègre nommé CHEBLEY, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur brune. Il a le bout de l'oreille droite coupé, et porte souvent un mouchoir pour le nez. Il marche vouté et boîte légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, fréquemment avec une veste et des pantalons de bombast noir. Il rode souvent aux environs du bassin où demeure sa mère. La susdite récompense sera donnée par les soussignés à quiconque le leur ramènera ou le fera mettre dans la geôle de cette ville.  
3 nov. THEO. NICOLET & Co.

LES soussignés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix réduits, savoir:  
Sangues de premier choix.  
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.  
Fleurs et plantes médicinales.  
Poix d'Iris.  
Néroie, &c.  
26 mai. FORESTIER & Co.

FROMAGE—11 caisses Fromage, en débarquement du navire Ancha, à vendre par lot.  
10 oct. N. G. BYRNE Damière.

200 Barils Blanc de Cérise pour broyé à l'huile, en débarquement du navire Swan, venant de Philadelphie, à vendre par lot.  
27 juin S. RIGAN & P. NOCO.

**Hotel de la Marine.**  
M. ME. BOUCHET a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se charger une autre fois de cet établissement et qu'elle y mettra le plus grand soin, afin de se procurer l'usage et l'encouragement de ceux qui voudront l'honneur de leur confiance. La table d'hôte sera particulièrement servie, et elle espère que ses amis auront pour elle la même estime qu'ils ont eue auparavant.  
6 nov.—3

**ROUMAGUE** offre à vendre 12 barils de 51 de Renard, 6n.  
8 boucans Feuilles d'emballage.  
10 balles Brain pour moutiquiers.  
10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2 clefs et pour armoires.  
7 Dits Verrours, Loquets, Pommeltes, Tarjettes, Pitions.  
50 tignons Vinaigre Blanc par 50 gallons.  
18 pipes Eau-de-vie de C. prouve, de Cognac.  
130 bqnes. de Vin rouge de Bordeaux de 24 à 50.  
600 caisses dito et blanc, diverses qualités, Boucans fins poubouteilles et damajuanics.  
Eau de Cologne, 25 barils très beau Café de St. Yago de Cuba &c. &c.  
15 oct.

AUX Habitués Supérieurs.—Le soussigné, propriétaire de la Fondrie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différentes grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'emboucheures de fours à feu, de différentes longueurs et grosseurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition, sont invités à les venir voir.  
E. F. PARKER.  
22 août.

**A VENDRE.**  
Une MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 364, entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, défenestre, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pignonner, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—La cour, les armoires, la cave et la cuisine, sont briquetées.  
Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Droux qui l'a habitée pendant nombre d'années.  
29 sept.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçus par le navire Louisiana de New-York.  
20 barils Essence de Térébenthine.  
200 Peinture blanche &c. &c.  
De plus en magasin cinq caisses de Vin de St. Julien, Château L. Joly et La Rose; le tout lère qualité et à des prix modérés.  
Ils offrent à louer prêtement l'entresol de la maison qu'ils occupent.  
36 sept. FORESTIER & Co.

**ÉTAT DE LA LOUISIANE.**  
**PAROISSE ST. CHARLES—Comité des Mandants.**

Le 20 du mois de Novembre prochain, à 9 heures du matin, il sera vendu publiquement en à Penchère, par le juge-encheantur, pour cette paroisse, sur l'habitation après décès, à la requête de M. Michel Fréoux, les objets suivants, sa propriété, savoir:

1° Une HABITATION de 10 arpens et demi, plus ou moins, de face, sur 40 arpens de profondeur, ou à peu près, et fermant à cette distance, située en cette paroisse sur le bord droit du fleuve, à environ dix lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, bordée dans sa partie supérieure par la propriété de M. Honoré Zéphyrus, et un morceau de terre appartenant à M. de Noy, avec un chemin d'accès dans ladite habitation, mesurant un demi arpent de face sur moins d'un arpent en profondeur; et dans la partie inférieure par la propriété de M. Paul Fréoux; sur laquelle habitation M. Michel Fréoux, se réserve un terrain entouré et les bâtiments qui sont situés à la borne inférieure, ayant un demi arpent de face sur un arpent et demi de profondeur.  
2° Environ 12 arpens de cannes plantées.  
3° Neuf Chevaux (3 anglais et 7 créoles), 4 paires de Bœuf de tir.  
4° De 25 à 30 Moutons.  
5° Quelques Vaches et autres bêtes à cornes.  
6° Tous les Instrumens Aratoires qui dépendent de l'habitation.  
7° 200 barils de Maïs.  
8° 19 Esclaves des deux sexes (7 hommes, 4 femmes et 8 enfans.) depuis 1 jusqu'à 12 ans.  
CONDICTIONS.  
Les objets de nature mobilière seront payés comptant, depuis une jusqu'à \$100, et depuis cette somme et au-delus au bout Avril de l'année 1830.  
L'habitation et les esclaves seront payés comme suit, savoir: les deux huitièmes du prix en tout Avril 1830, trois huitièmes en tout Avril 1831 et les autres trois huitièmes en tout Avril 1832.  
Les acquéreurs fourniront leur billets endossés à la satisfaction du vendeur; et l'habitation et les esclaves resteront hypothéqués jusqu'à parfait paiement. J. M. MOREL GUIRAMAND, 21 oct.—5, 1ps Juge.

**PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.**  
L'ÉTABLISSEMENT de Mde, Evreghed pour les pensionnaires et les externes, est toujours fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopaliene.  
Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.  
Les langues Française, Histoire ancienne et moderne.  
Anglais et Italien; La Mythologie.  
L'Écriture; Les belles Lettres.  
Grammaire; Le Diction.  
Arithmétique; La danse; la musique vocale et instrum.  
Géographie, avec des cartes et des globes.  
Son établissement étant composé également d'écoles françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et on a pour avantage de la perfection de la prononciation, à la connaissance des règles grammaticales.  
Madame Evreghed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande amabilité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.  
3 Novembre.

**Extrait d'Absinthe.**  
DE YERSIN & LECOULTRE,  
A Mathers Gravers, canton de Neuchâtel, en Suisse.  
17 sept.

**Sangues de France.**  
Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par lot.  
8 août. FORESTIER & Co.

**À LOUER.**  
Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu au-dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille.  
2 août.

**Bon Café**  
AUX ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.  
1er sept.

**Remède de Le Roy.**  
PREPARE et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTI-GRAISSE.—Contre le dépôt. Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique.  
1er sept.

**SANGUES**  
EN débarquement du navire Milton et à vendre par le soussigné.  
Superbes sangues.  
Pâte pectorale de Bégnault.  
Grains de Santé du Dr. Prano.  
Sirop pectoral de Lamouroux.  
Item idem de Charpentier.  
Fracos assortis Bouchaut, à L'Emeri.  
Poudre et Liqueur Végétales pour les dents.  
Bains garantis pour malades.  
Régénérateur de Tranche-Labauss.  
Seringues à soi-même.  
Seringues à Bidets, &c.  
M. JAMBU.  
21 Oct.—2.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
Le soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc., à des prix modérés.  
13 Oct.—2f J. BRUNET.

**CHAUSSURES.**  
Reçu par le Talma et à vendre par les soussignés, dans leur magasin Rue Comté, entre celles Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord.  
A. BLANCHET & Co.  
8 Octobre—3 fois.

**800 Barriques Vin de Marselles**, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par Jules LEBLANC, N° 182, rue Royale.  
22 Septembre.

**LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches.** 14e classe.  
Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 21 Novembre.  
PROSPECTUS:—

1 lot de \$1,000	\$10,000
1 " " 4,000	4,000
1 " " 500	2,500
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,600	1,600
1 " " 1,352	1,352
6 " " 750	4,500
5 " " 880	5,500
5 " " 350	2,100
456 " " 60	9,360
780 " " 8	6,240
780 " " 4	3,120
\$3,780 Lots	\$77,952

15,600 Billets blancs.  
Dans cette Loterie composée de 50 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 956 avec deux et 7,900 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.  
Pour déterminer les prix, les 30 numéros de 1 à un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera d'entre eux: 1 le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.  
Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit, à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 2 et 3	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelquel ordre qu'ils soient, auront droit à \$50.  
Les 6 autres billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelquel ordre qu'ils soient, auront droit à \$30.  
156 billets qui auront l'un des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, et 6e, dans quelquel ordre qu'ils soient, auront droit à \$5.  
Tous les autres billets, qui auront des numéros autres que ceux qui sont tirés, auront droit chacun à \$4.  
Les 7800 billets, ayant des numéros autres que ceux qui sont tirés, auront droit à \$4.  
Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il a obtenu.  
Les prix seront payables quant il aura été tiré, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.  
Tous les ordres, franc de port, doivent être exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. F. A. G. E. T., rue de Chartres, N° 18.

**CHAPEAUX DE GOUT.**  
ET DE L'ESTRÉ.  
NICHOLS & KEELER, No. 86, rue de Chartres, ont reçu par le navire France, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'ils garantissent supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays.  
14 oct.

Le soussigné offre à vendre l'amiable et à des conditions très avantageuses, les Terrains ci-après; et si d'ici au 16 Décembre prochain, ils ne sont pas vendus, ils seront offerts en vente publique à la Bourse ledit jour 16 Décembre, à midi précis.

**Un Terrain au faubourg Lafayette**, No. 9, ayant 60 pieds de face sur la rue Tchapitoulas sur 181 pieds de profondeur, avec une maison de 4 appartements construite en bois.  
Un do. do. do. No. 28, ayant 72 pieds de face sur Josephine sur 130 pieds de profondeur, ledit terrain est entouré.

**Un do. do. do. No. 38**, ayant 72 pieds de face sur Josephine, sur 150 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.

**Un do. do. do. No. 5**, ayant 56 pieds de face sur Philippe, sur 150 de profondeur, ledit terrain entouré.

**Un do. do. do. No. 41** ayant 56 pieds de face sur Philippe, sur 150 de face sur Philippe, sur 150 pieds de profondeur: entourés.

**Un do. do. do. No. 70**, faisant encogiture et ayant 60 pieds de face sur Rousseau, sur 150 de profondeur rue Philippe, ledit terrain cultivé en jardin.

**Un do. do. do. No. 18**, ayant 60 pieds de face sur Tchapitoulas, sur 180 de profondeur; sur ledit terrain se trouve une petite maison de 3 appartements.

**Un do. do. do. No. 17**, faisant encogiture et ayant 60 pieds de face sur Tchapitoulas, sur 150 de profondeur rue Philippe; sur ledit terrain existe une très jolie maison de maître bâtie entre briques et poteaux, de 5 appartements, cabinets et caves, plus une cuisine de 2 appartements, 2 écuries, magasin et pignonner le tout en très bon état.

**Un do. do. do. No. 13**, faisant encogiture et ayant 60 pieds de face sur Tchapitoulas, sur 155 de profondeur rue Jackson, sur ledit terrain existe une belle maison de maître, bâtie en briques, ayant cinq grands appartements, chambre haute et basse et band, attenant à la maison se trouve un grand magasin en briques de 16 pieds en vue de face à la rue Tchapitoulas, et dans la cour une cuisine à 2 appartements, 3 pignonniers et autres bâtiments, le tout en très bon état.

**Un do. do. do. Nos. 1 et 2**, faisant encogiture, ayant 60 pieds de face sur Tchapitoulas, sur 80 pieds sur des Mones; sur ce terrain existe une jolie maison en bois de 5 appartements, 2 cabinets et une bonne cuisine à 2 appartements et cabinets.

Trévoures  
23, rue Toulouse.  
31 oct.—8

**AVIS.**—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

Le soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir:—

- 5 Douz. Pots confitures de Citrons.
- 8 do do do d'Alcaons.
- 2 do do do d'Ananas.
- 8 do do do de Dattes.
- 2 do do do de Gingembre.
- 2 do do do de Cèdres.
- 1 do pots compote de Goyave.
- Gelée de Goyave, Pâte de Goyave et de Mameya.

**AVIS.**—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

**À VENDRE** par JOHN GARNIER, reçu par le navire Citron, de Bordeaux: 164 caisses Vin de Barac, de qualité supérieure et de 1825. 30 barils Vinaigre de Nonleaux. 1000 caisses Vin rouge, bonne qualité. 150 sacs Café de la Havane. 200 douz. Guignolet d'Anger. 40 douz. Vin de Champagne rosé, blanc, moussoux et non moussoux. 10 barils Eau-de-vie de Cognac. 50 barils Vin blanc de Barac. 600 tomes Papier français. 25 milliers de Signets.  
17 oct.

**RESTAURANT.**  
Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis que Dimanche, 1er Novembre, il fait l'ouverture de son Restaurant, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et qu'on y trouvera comme par le passé des soupes aux huîtres, gombots, bechets, etc. ainsi que des vins blancs et rouges de premières qualités.  
28 Octobre. J. MERLE.

**BEAUX CHAPEAUX.**  
Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par paquets Illinois, des Chapeaux de Ire, 2e, 3e, 4e, entr'autres quelques do. extra.  
6 nov. E. DÉRBERGE.

**Nouvelle pâte pectorale cristallisée** (du Dr. Moon de Kanderneau). Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de se réappliquer toutes celles connues jusqu'à ce jour. Elle coûte 50 pr. 0.0. de moins que celle de Bégnault. Récompense tout récemment et à vendre à la Bourse du soussigné.  
A. PIROUET.  
Boulevard de la République et Comté, côté de l'Aubourg No. 56.  
3 nov.—8.

Le soussigné offre à vendre le stock de 75 barils Langues de Morue, 25 do. Harang d'Escoce, 5 barils Citrons frais, Saisons assorties, Sardines à l'huile et au beurre, Confitures de la Havane, Sirop de Groseille et d'Ananas, Liqueurs de la Martinique et de Bourbon, Vins de toutes espèces, Kirwasser de la Forêt Noire, &c. &c.  
B. TURPIN.  
14 mai encogiture des rues Orléans et Royal.

**A LOUER.**  
UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendant du à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'impression de cette feuille.  
10 sept.—2f.

**DE VENTE.**  
par Jules Leblanc, calle Real N° 182, se vend 800 barriques de VINO DE MARSEILLA, de reciente importacion; pagado de no derecho de importacion si el comprador lo conviene extraerlo para otro punto.  
24 sept.

**DE VENTE.**  
354 tercios CACAO superior de Tabacoro ligado por el bergantín americano William, procedente de Veracruz, capitán John Hughes, á la consignacion de FRANCISCO PATRO, capitán de Poydras y Leveo.  
26 sept.

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géré plusieurs successions, connaissant parfaitement la culture des terres basses, desci se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur; il peut conduire Tuilerie et Maqueterie, et peut également se rendre utile en changeant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques.  
S'adresser rue de la Levée, N° 103, entre St. Philippe et Demaine.  
8 Oct.

**VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.**  
CELUI qui conduira à la Geôle de cette ville, un nègre nommé Françoise, école du pays, parlant bien l'Espagnol, agé d'environ 38 ans. Cette esclavage est avec un nomme Joseph Mariano, (Espagnol), pêcheur, qui la soutient; ils font ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de la Nouvelle-Livourne.  
Il y a vingt piastres de plus à celui qui prouvera en présentant la susdite qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et qui sera par ses renseignements sa remise entre les mains de la justice.  
V. ROUNAGE.  
30 juillet.

**310 DE RECOMPENSE.**  
PARTI marron de chez le soussigné, le 22 Octobre courant, le nègre nommé GEORGE, parlant anglais; taille de 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de soie et d'un gilet de cotonnade bleue. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure; il a le teint rouge.  
Les capitaines de navires et de batteaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi.  
FR. CAVALIER.  
27 oct.—5f.  
Paroisse Jefferson.

**ORDRE GÉNERAUX.**  
En signe de respect et de regret pour la perte que vient de faire la Louisiane, dans la personne de Mr. HENRI DERRIGNY, Gouverneur et Commandant en chef, tous les Officiers de milice dans l'étendue de l'Etat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois, et les drapeaux et étendards des différents corps de milice seront voilés pendant trois mois.  
Par ordre, A. PEYCHAUD, Adjudant et Inspecteur-Général.

**TRAITES SUR LA HAVANE** à trois courf, de vue, à vendre par lot.  
1er. oct.—5  
SINON VUCULLU

**Café.**  
RUE DE CHARTRES ET RUE ST. LOUIS.  
Les soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du Café, situé rue de Chartres, maison N. Girard, en face de la Bourse. Cet établissement que les soussignés ont muni ou doivent muni incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agrément et commodité; la disposition de local leur en laissant la facilité, les propriétaires sont convaincus que ce moment, sur St. Louis, une arceade saine, qui sera aussi abondamment et soigneusement fournie par la première.  
J. MERLE  
5 nov. et GRAUDEAU jointe

**DENTISTE.**  
MR. HART offre ses services comme Dentiste, aux habitants de la Nlle-Orléans; il espère d'obtenir une portion de l'encaissement qu'il a reçu d'eux, à son dernier séjour en cette ville. Il occupe un appartement dans la rue de Cane, No. 25, où on le trouvera à toute heure.  
9 sept.